

# l'éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

septembre 2016

148

4,60 €

#Fiers  
d'être  
BLEUS

CPPAP N° 0716 S 06569 l'Enseignement Public

#FiersdêtreBleus



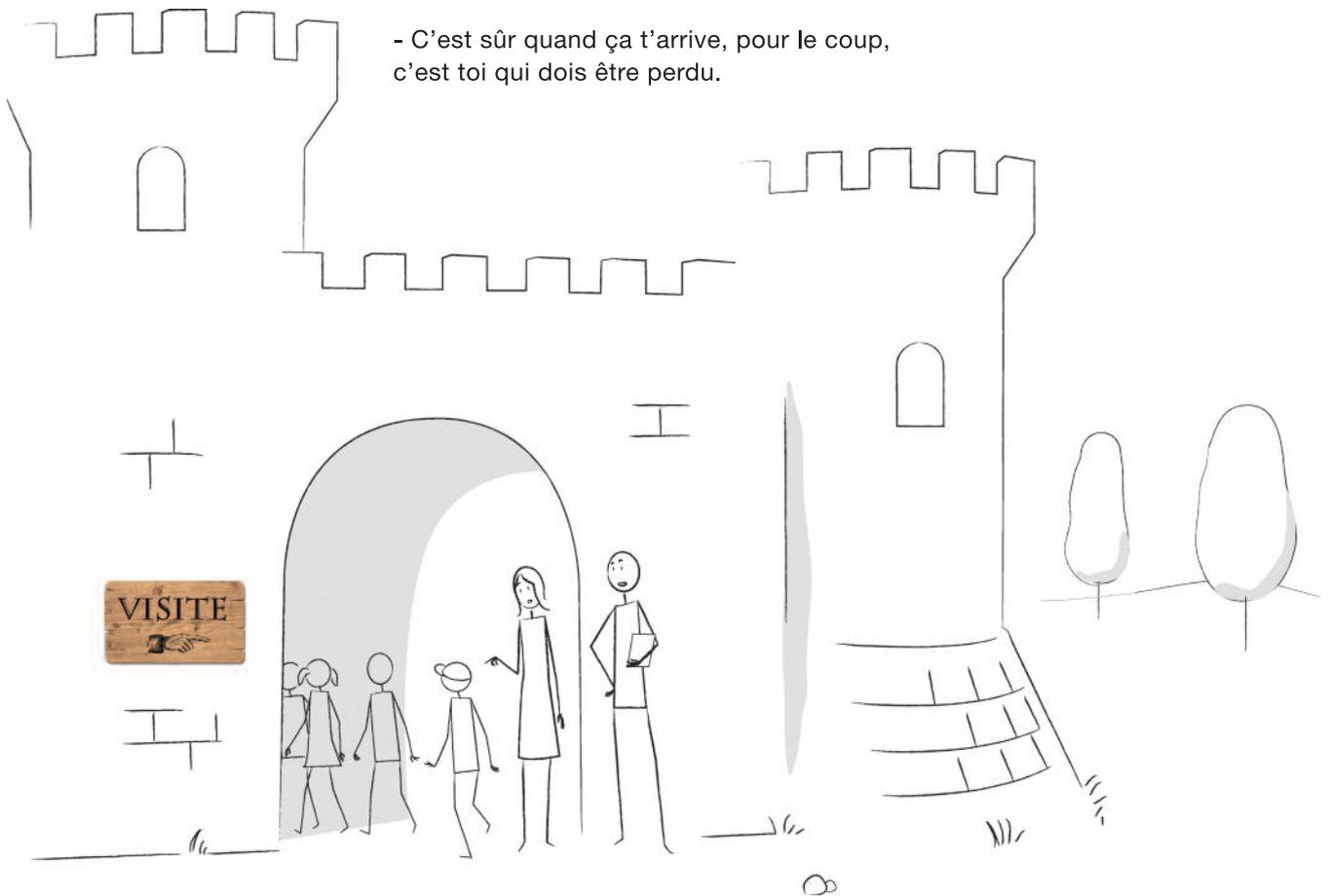
La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

La force positive

## C'est quoi une meilleure assurance pour les enseignants ?



- 32... 33... c'est bon ils sont tous là... Et entiers.
- J'ai un collègue qui en a perdu un une fois...  
Ils l'ont retrouvé mais je te dis pas, les parents ont porté plainte.  
Là, t'es content d'être à la MAIF.
- Pourquoi ?
- Ben, ils connaissent bien notre quotidien et dans ce genre de cas, ils t'aident. Aussi bien juridiquement que moralement.
- C'est sûr quand ça t'arrive, pour le coup, c'est toi qui dois être perdu.



Offre Métiers de l'Éducation : **39€** par an.

L'offre Métiers de l'Éducation couvre vos risques professionnels. Elle garantit vos responsabilités, vos droits, vos dommages corporels en cas d'agression, d'accident, de mise en cause. Vous bénéficiez en plus du soutien de proximité de notre partenaire, les **Autonomes de Solidarité Laïques**.  
Pour plus d'informations : [maif.fr/offreeducation](http://maif.fr/offreeducation). **On a tout à gagner à se faire confiance.**



assureur militant

# édito

## Fiers d'être bleus

Directeur de la rédaction  
**Laurent Escure**

Directrice de la publication  
**Claire Bordas**

Rédacteur en Chef  
**Christophe Guillet**

ont participé à ce numéro :

**Denis Adam, Claudie Allaire, Karine Autissier, Claire Bordas, Pierre Château, Samy Driss, Laurent Escure, Céline Faurand, Christophe Guillet, Delphine Lambert, Yannick Lavesque, Frédéric Marchand, Emmanuel Margerildon, Monique Nicolas, Fabienne Rancinan, Morgane Verviers**

Conception  
**Voici des fruits des fleurs**

Illustration couverture  
**Michel Alméras**

Réalisation  
**Yellowstone-design**

Publicité  
**Anat Régie • 01 43 12 38 15**  
Impression  
**Imprimerie IPS**

Pour les personnes souhaitant s'abonner, le prix du numéro est de 4,60 €, l'abonnement annuel de 18,40 €.

C.P.A.P.  
**0716 5 06569**  
Dépôt légal  
septembre 2016



**UNSA ÉDUCATION**  
87<sup>bis</sup>, AVENUE GEORGES GOSNAT  
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX  
TEL. : 01 56 20 29 50  
FAX : 01 56 20 29 89  
national@unsa-education.org

[unsa-education.com](http://unsa-education.com)

**C**e titre en clin d'œil aux équipes de France olympiques et paralympiques (dont certains membres sont adhérents), en allusion à la communauté UNSA dont nous sommes la première fédération, mais surtout pour exprimer une envie ou plutôt un besoin : en finir avec le déclinisme, les fantasmes identitaires et l'impasse dépressive qui tétanisent notre pays et le condamnent à subir les vents mauvais. Le monde bouge et la France se replie tout en devenant la risée de la planète. Les débats estivaux ont été une caricature de ce que nous pouvons faire de pire : des politiciens rivalisant d'outrance pour stigmatiser et dont le summum de la pensée s'est résumé à commenter les centimètres carrés d'une tenue de bain. La campagne pour les élections présidentielles mérite mieux. Elle doit se recentrer sur les questions sociales et économiques, avec au cœur, l'Éducation. La France a des atouts et peut, dans le cadre d'une Europe relancée, les faire valoir. Il faut, pour cela, sortir de l'autodénigrement, de l'insatisfaction permanente, de l'incapacité à prendre en compte la globalisation et la

révolution technologique qui rendent caduques les recettes de ceux qui restent empêtrés dans les idéologies mêlant protectionnismes, jacobinismes et coups de menton aussi volontaristes qu'inefficaces. Le club des « Y'a qu'à, Faut qu'on », qu'il puise ses prescriptions nationalistes dans la folie ultra-libérale ou dans celle d'une illusoire économie dirigée, entretient la flamme populiste. À l'UNSA Éducation, nous souhaitons montrer qu'une autre voie existe que celle du repli et des recettes éculées. C'est aussi dans ce sens que nous voulons nous appuyer sur la force positive. Notre pays a des ressources que l'on peut mobiliser pourvu que l'ouverture et la confiance président.

**Laurent Escure**

Secrétaire général  
de l'UNSA Éducation

@LaurentEscure



Retrouvez les éditoriaux de Laurent Escure sur [unsa-education.com](http://unsa-education.com)

# Sommaire

Cent quarante huit

148

6-7 • **Brèves** d'actu

10 • Je fais voter UNSA aux élections TPE

12-13 • **C'est la rentrée... Je rejoins l'UNSA !**

14-15 • La pédagogie, remède contre les inégalités

18-19 • **Amélioration des carrières :**  
tout mettre en œuvre avant le printemps

22 • L'action sociale pour vous

24 • Défendre la liberté !

25 • Prévenir les stéréotypes

28-29 • **Les politiques de jeunesse en France**  
avec Patricia Loncle-Moriceau



## Architecture scolaire et numérique : enquête en ligne

L'introduction du numérique dans les espaces scolaires des premier et second degrés modifient en profondeur les approches éducatives, multiplient les utilisations transversales, favorisent la réussite du plus grand nombre. Maurice Mazalto réalise une enquête pour aider les écoles à proposer des aménagements spatiaux favorisant l'utilisation du numérique dans ses différents aspects.

Pour répondre à l'enquête :

[http://bit.ly/enquete\\_espaces\\_scolaires](http://bit.ly/enquete_espaces_scolaires)

Les espaces scolaires : dossier dans Revue internationale d'éducation Sèvres (N°064) paru en Décembre 2013 aux éditions CIEP. Centre international d'études pédagogiques par Maurice MAZALTO et Luca Paltrinieri

## Un cahier, un crayon pour le Liban



La rentrée solidaire est un temps fort, opportun en début d'année scolaire pour parler de l'éducation de la solidarité, des droits fondamentaux, de la situation d'autres enfants de par le monde mais aussi pour découvrir un autre continent, d'autres cultures.

Cette année, cap sur le Liban, où l'école publique délaissée au profit des écoles privées a besoin de votre soutien. Par vos dons, vous aiderez les écoles publiques libanaises qui font un énorme effort pour permettre aux plus démunis d'accéder à l'éducation.

Du 1er septembre au 16 décembre 2016, **Solidarité Laïque** vous invite sur [www.uncahier-uncrayon.org](http://www.uncahier-uncrayon.org) pour retrouver toutes les informations et le matériel pédagogique.

# Ressources Académiques Pour Professeurs de Langues !

EF Education First, leader de  
l'éducation à l'international,  
50 ans d'expérience.

Utiliser gratuitement le matériel acadé-  
mique EF et améliorez vos techniques  
d'enseignement en classe.

- > Partagez vos idées avec  
d'autres professeurs de  
langues du monde entier
- > Habillez votre salle de classe à  
l'aide de nos posters
- > Rencontrez nos experts à Boston,  
Cambridge, Malaga ou Munich
- > Participez à nos séminaires en  
ligne gratuits
- > Parrainez vos élèves et faites leur  
bénéficier de réductions
- > Testez le niveau de vos élèves en  
15 min ([www.ef.com/juniortest](http://www.ef.com/juniortest)) ou  
en 50 min ([www.ef.com/epis](http://www.ef.com/epis))

**Matériel  
Gratuit**

sur [www.ef.com/teacher](http://www.ef.com/teacher)  
et au 01 70 98 02 59



Centres Internationaux  
de Langues

EF Education First  
5 avenue de Provence 75009 Paris  
[gregory.cadars@ef.com](mailto:gregory.cadars@ef.com)  
01 70 98 02 59

# Brèves

**Le chiffre**  
**12 922**

Le nombre de postes à créer en 2017 pour atteindre l'objectif des 60 000 fixé par le Président de la République au début de son quinquennat.

## Le flop

Les « antis » n'ont, une nouvelle fois, pas fait recette avec leur grève du 8 septembre. Tant mieux car la démocratisation de l'École et de son parcours obligatoire méritent mieux que ces postures. Avançons !

## On en parle!

Chaque jour davantage, des petites phrases et des nombreuses recettes éculées, populistes et inefficaces de si nombreux candidats en lice pour les élections présidentielles (en passant ou non par la case primaire)

## On en parle moins...

Des sujets de fond et surtout des solutions innovantes qui permettraient de repenser nos rapports à l'économie, de donner le droit à chacun de réussir son parcours éducatif, de faire évoluer nos rapport à l'environnement afin de nous donner un avenir sur la Terre, de construire les nouvelles bases d'une société démocratique.

le meilleur  
**Tweet**



ATD Quart Monde @ATDQM

8,8 millions de français sous le seuil de pauvreté. Mal-logement, chômage... Qu'est ce qu'on attend ?



**ATD**  
**QUART MONDE**

# d'actu.

## Carton Rouge

À tous ceux qui, à l'occasion de leur course à l'échalote pré-présidentielle, **instrumentalisent l'École**. Nous avons besoin de poursuivre et de faire vivre la Refondation, pas de coups de menton et encore moins de saillies populistes.

## Bienvenue



**Première rentrée pour de nombreux collègues** suite aux recrutements importants des 4 dernières années dans la sphère éducative. C'est pourquoi l'UNSA Éducation leur souhaite la BIENVENUE. Ses militants feront en sorte d'accompagner au mieux leur entrée dans le métier.

**#unsyndicatpoumoi**

## La Palme de la **Provoc**

### Aux arrêtés anti burkini sur les plages !

Le principe de laïcité ne peut pas être invoqué pour interdire une tenue à un citoyen qui n'exerce aucune mission de service public. C'est bien la question des libertés individuelles de chacun qui est posée : jusqu'où risque-t-on d'aller pour vérifier qu'une tenue soit conforme aux bonnes mœurs ?





# Le SNMSU-UNSA Éducation, syndicat national des médecins scolaires et universitaires

**L**e SNMSU syndique des médecins exerçant à l'Éducation nationale auprès d'élèves scolarisés de la grande section de maternelle à la terminale dans l'enseignement général et professionnel. Leurs missions sont multiples, à visée individuelle et collective.

Le SNMSU syndique également des médecins universitaires et des médecins de prévention de l'Éducation nationale.

Le SNMSU défend une démarche de promotion de la santé pour l'ensemble des élèves et des étudiants. Il positionne le médecin de l'Éducation nationale comme expert des questions de

santé à l'école. C'est un des acteurs de la lutte contre l'échec scolaire et les inégalités sociales de santé.

Le SNMSU revendique une politique de santé ambitieuse à l'école.

L'organisation de cette politique de santé doit prendre en compte le nombre actuel de médecins de l'Éducation nationale. Depuis plusieurs années, le SNMSU dénonce la situation très inquiétante de la médecine scolaire avec, à la rentrée 2016, un millier de médecins pour 12 millions d'élèves. La diminution des effectifs est constante et, faute d'une vraie politique de recrutement, la disparition de la médecine scolaire semble inéluctable.



Lors de son congrès réuni le 19 mai, le SNPCT a décidé d'adapter son nom et son logo. Désormais, le **SN2D-UNSA Éducation** est le Syndicat National des Directeurs Délégués aux formations professionnelles et technologiques. Gilbert Derrien a été élu secrétaire général. Il remplace Denis Achard qui a fait valoir ses droits à pension.



*Gilbert Derrien*  
Secrétaire général



## **SNASEN-UNSA Éducation :**

Lors de son Bureau national des 7 et 8 juin, Tiphaine Jouniaux a été élue secrétaire générale du Syndicat National des Assistants de service Social de l'Éducation Nationale. Elle succède à Marie Wecxsteen.



*Tiphaine Jouniaux*  
Secrétaire générale

*Marianne Barré*  
Secrétaire générale



> [snmsu@unsa-education.org](mailto:snmsu@unsa-education.org)  
<http://snmsu.unsa-education.org>



**Les secrétaires régionaux (SR) et secrétaires régionaux académiques adjoint-e (SR2A) UNSA Éducation de la région Nouvelle-Aquitaine**



*Evelyne Faugerolle*

SR  
Nouvelle-Aquitaine

[alpc@unsa-education.org](mailto:alpc@unsa-education.org)



*Jérôme Bousquet*

SR2A Bordeaux

[bordeaux@unsa-education.org](mailto:bordeaux@unsa-education.org)



*Jean-François Roland*

SR2A Poitiers

[poitiers@unsa-education.org](mailto:poitiers@unsa-education.org)



*Romain Batissou*

SR2A Limoges

[limoges@unsa-education.org](mailto:limoges@unsa-education.org)

## La section régionale Nouvelle-Aquitaine

**« Plus une Région est grande, plus le réseau territorial de proximité est indispensable. Notre région représente aujourd'hui, avec 12 départements, un territoire vaste comme l'Autriche, 400 km d'écart du Nord au Sud et d'Est en Ouest. Elle a, de ce point de vue, un défi à relever. »**

**N**otre Région s'appelle maintenant Nouvelle-Aquitaine et le premier défi que l'UNSA Éducation doit relever est bien celui de sa taille.

Pour allier nécessité d'un pilotage régional et d'une proximité territoriale, il faut préserver nos forces militantes partout, y compris dans le bureau régional : nous y sommes 15 avec des missions identifiées (6 issues de l'Académie de Bordeaux, 3 de Limoges et 6 de Poitiers, des militants venant de 6 syndicats de notre fédération : SE-UNSA, A&I-UNSA, SNIES-UNSA, UNSA-ITRF.BI.O, SEA-UNSA et SNPDEN-UNSA).

Parmi les nombreuses missions d'une section régionale, nos priorités pour l'année 2016/2017 sont :

- mailler le territoire en militantes et militants fédéraux ;
- créer du lien entre les syndicats, « réseauter » ;
- représenter l'UNSA Éducation dans les instances.

Nos actions en cours s'articulent autour :

- du développement dans l'Enseignement supérieur et la Recherche (décharge spécifique dédiée dans notre contingent) ;

- du champ médico-social (module de formation SNIES-SNMSU-SNAS-SEN).

Nos projets et l'envie militante ne manquent pas. C'est un de nos atouts.

Les grandes distances et les zones en voie de désertification sont nos principales difficultés.

C'est pourquoi l'UNSA Éducation Nouvelle-Aquitaine porte et portera la double préoccupation :

- de la qualité du service public d'Éducation sur l'ensemble du territoire ;
- des conditions de travail de l'ensemble des personnels.

Pages coordonnées par :

**Delphine Lambert**  
@LambertDelphin2  
[delphine.lambert@unsa-education.org](mailto:delphine.lambert@unsa-education.org)

**Yannick Lavesque**  
@Yannick\_Lavesk  
[yannick.lavesque@unsa-education.org](mailto:yannick.lavesque@unsa-education.org)

**Fabienne Rancinan**  
@FabRancinan  
[fabienne.rancinan@unsa-education.org](mailto:fabienne.rancinan@unsa-education.org)

# 1 = 2

**Chaque adhérent-e UNSA  
fait voter deux électeurs TPE  
de son entourage**

## Ta mission

Dans ton entourage tu connais deux personnes qui travaillent dans une entreprise de moins de 11 salarié-e-s.

Contacte-les et fais les voter UNSA entre le 28 novembre et 12 décembre 2016.

## Qui vote à ces élections ?

Ces salarié-e-s travaillent dans le commerce, les services, le bâtiment, la coiffure, la restauration, l'habillement, les pharmacies, les cabinets médicaux, d'avocats, d'études et d'architectes.

ils font vivre les clubs de sports, les associations ...

Ils sont assistantes maternelles, auxiliaires parentales, salarié-e-s de particuliers employeurs....

## La date des élections TPE

Du 28 novembre au 12 décembre 2016, tous les salariés de Très Petites Entreprises pourront voter par correspondance ou par internet. Ils recevront à domicile leur matériel de vote courant novembre.





# À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES !

Personnels de l'Education Nationale, **épargnez quelques mois** et bénéficiez d'une **bonification de l'Etat**.  
 Profitez pleinement de vos Chèques-Vacances auprès des **170 000 professionnels du tourisme et des loisirs**.  
 Et avec **e-Chèque-Vacances** vous pouvez désormais régler vos prestations sur internet.

**Nouveau**  
 Une bonification  
 de **35%** pour les  
 - de 30 ans

## Pour toute information :

- sur le site Internet : [www.fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr)
- par téléphone : **N°Azur 0 811 65 65 25**

Coût d'un appel local

# Plus forts ensemble !

## C'est la rentrée ... je rejoins l'UNSA !

*La rentrée... Quel sentiment ambigu...*

*À la fois un peu de nostalgie et en même temps, un afflux d'énergie.*

Et oui ! Dès septembre, il faut se résoudre à abandonner ces journées aux rythmes différents, se faire à l'idée des jours plus courts, des terrasses moins ensoleillées et, surtout, reprendre le chemin du bureau, de l'école, de l'université... Et pourtant, passés le portail, la porte, une fois qu'on a remis la main sur les clés, l'envie est là... Les nouveaux projets, les nouvelles rencontres, les nouveaux objectifs et même la routine quotidienne nous rappellent combien nous aimons notre métier, combien nous sommes heureux de l'exercer ! En juin, lors du baromètre de nos métiers, nous sommes des milliers à l'avoir affirmé et malgré les différents tracés de la rentrée, c'est toujours avec ce sentiment que nous abordons cette nouvelle année. Alors pour vous aider à passer le cap, nous vous avons concocté une « **to do list** » pour ne rien oublier et pour sourire de tous ces tracés. D'ailleurs, nous avons prévu de vous la remettre en main propre dans votre bureau, dans votre service, dans votre classe... et nous sommes sûrs que vous ferez bon accueil aux militants de l'UNSA Éducation en visite.

Comme chaque année, l'UNSA Éducation et ses 22 syndicats seront là pour vous accompagner, vous soutenir, vous défendre. Nous sommes fiers de la confiance que vous nous portez année après année. Mais c'est grâce à votre soutien que nous pouvons mener ces combats, diffuser cette force positive que vous nous apportez. Alors en cette rentrée, c'est le bon moment pour nous de renouveler l'adhésion à notre syndicat. Grâce à elle, nous pourrions faire encore plus, encore mieux. Et pour ceux qui n'ont pas encore passé le pas de l'adhésion, c'est aussi le bon moment de leur proposer de nous rejoindre, de rejoindre la force positive.



# C'est la rentrée !

Je rejoins l'UNSA !



<http://contact.unsa-education.com>

Oui, cette année, notre Fédération sera à vos côtés. Mais surtout, cette année, nous aimerions en savoir plus sur vous. Tous les ans, avec le baromètre, vous nous donnez du grain à moudre avec vos préoccupations sur votre métier (ET merci encore ! 25 000 participations. Un vrai succès !).

Ce qui nous intrigue, c'est pourquoi vous avez choisi l'UNSA. Le syndicat, on y arrive tous avec des préoccupations différentes : besoin d'un coup de main, envie de faire avancer l'éducation, curiosité... Seul point commun : un jour quelqu'un vous a raconté pourquoi il - ou elle - avait adhéré à l'UNSA. Et si - vous - vous deviez le dire à quelqu'un, vous diriez quoi ?

#mapremièrefois

[https://twitter.com/UNSA\\_Education](https://twitter.com/UNSA_Education)



YouTube

<https://www.youtube.com/user/UnsaEducation>

# Plus forts ensemble !

Vous êtes les meilleurs porte-paroles de nos syndicats et de l'UNSA Éducation. Alors, nous allons vous demander un service. Avec nos métiers, nous côtoyons beaucoup de personnels de l'Éducation. Certains exercent le même métier que nous, d'autres des métiers complémentaires. Certains dépendent du même ministère, d'autres d'un autre ou même relèvent du privé. Mais quelques soient les différences, notre attachement à l'Éducation reste le même. Si vous rencontrez quelqu'un qui pourrait se plaire chez nous, parlez lui de l'UNSA, dites-lui pourquoi vous êtes, comme nous, fier d'être bleus ! Vous pourriez même contribuer à les faire adhérer ! Et ne vous arrêtez pas en si bon chemin. Si, par hasard, vous croisez un salarié d'une Très Petite Entreprise n'hésitez pas à lui en parler aussi, leurs élections professionnelles auront lieu en décembre, ça pourrait leur donner envie de voter UNSA.

TPE\*  
Très  
Petites  
Entreprises  
Salarié-e-s  
à part entière !



Céline Faurand

@CFaurand

[celine.faurand@unsa-education.org](mailto:celine.faurand@unsa-education.org)

# La pédagogie, remède contre les inégalités

### Des inégalités visibles essentiellement d'ordre socio-économique

Les inégalités que vivent pour l'essentiel les enfants et les jeunes sont liées à leur environnement social et économique. Plus ils sont issus d'un milieu populaire ou pauvre et moins ils sont dans des conditions favorables pour réussir dans leur scolarité. Les conditions matérielles de leur vie quotidienne sont souvent des « handicaps » pour leur vie d'élève ou d'étudiants. Pas de place pour s'isoler, pas d'argent pour le matériel nécessaire, obligation de petits boulots pour les plus âgés... La liste peut être longue de tout ce qui empêche d'étudier correctement. Or, pour le plus grand nombre de ces obstacles, l'École et plus globalement les structures éducatives ne peuvent rien. Elles n'ont aucune ou très peu de solutions à apporter qui puissent être de véritables réponses directes, efficaces, pertinentes.

### De réelles inégalités culturelles

Mais les inégalités sociales et économiques en cachent souvent d'autres, tout aussi importantes et qui sont d'ordre culturel. Les difficultés sont ici cumulatives. Les familles des milieux les plus démunis économiquement sont également celles qui sont le plus éloignées de la culture majoritaire, de la culture dominante pour ne pas dire de la culture savante. Or que transmet l'École si ce n'est cette forme de culture ? Dans ce domaine, l'éducation est donc légitime et pertinente à agir. Elle peut apporter des réponses. L'une d'entre elle consiste à s'appuyer sur la culture des élèves, des enfants, des jeunes. C'est un détour indispensable, mais insuffisant. S'il permet de prendre toutes les « cultures » en compte, il risque d'inscrire un leurre, un fossé entre ce qui est pris en compte et ce qui est attendu. En effet, puisque l'École est en charge de transmettre la culture savante, c'est à l'aune de son acquisition qu'en fin de compte, l'évaluation sera posée et que ceux qui ne la posséderont pas seront confrontés à l'échec.

### Une pédagogie de la culture scolaire

Ceux qui réussissent le mieux dans leurs parcours éducatifs sont ceux qui en connaissent et en comprennent, en possèdent les codes. Souvent parce que leur propre culture est proche de la culture portée par l'École et les structures éducatives. Pour eux, les attentes sont claires, les non-dits sont intégrés, le fonctionnement du système est connu. Pour les autres, cela demeure une incompréhension qu'ils interpréteront parfois comme de la discrimination, parfois comme du rejet, toujours comme une injustice et un échec.

Éduquer à la culture scolaire, lever les implicites éducatifs, rendre accessible le discours dominant doit donc être au cœur de la démarche pédagogique. Il doit permettre de donner à chacun l'égalité des droits à réussir et non l'égalité des chances. En alliant « *pédagogie visible et activité intellectuelle des élèves* », les démarches de la refondation (EPI<sup>(1)</sup>, accompagnement dans l'École, articulation scolaire/hors scolaire...) vont dans ce sens et sont donc un premier pas vers une lutte réelle contre les inégalités.

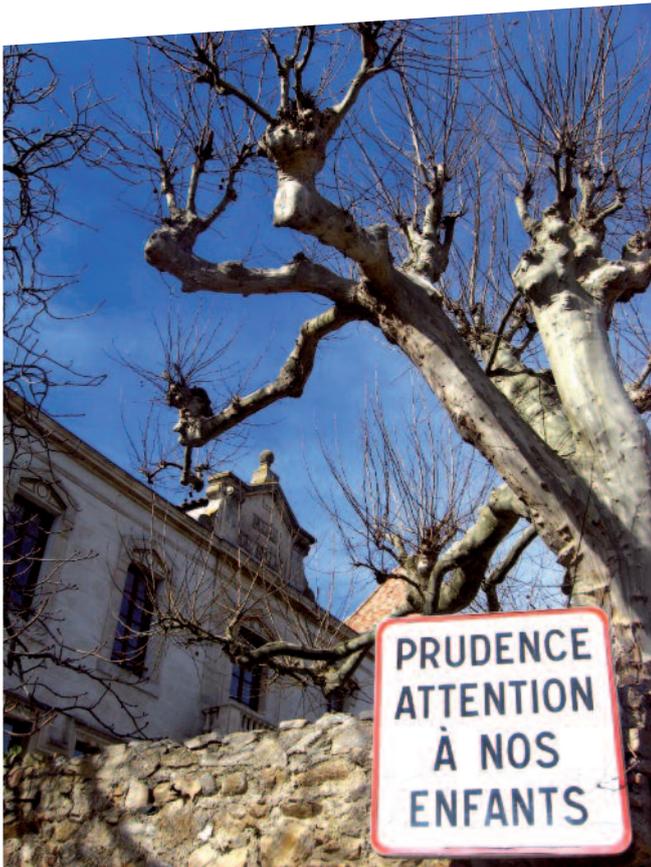
<sup>(1)</sup> EPI : Enseignements pratiques interdisciplinaires

### Ne pas confondre discrimination et inégalité

Conclusion de l'article **Lutter contre les discriminations ? Certes ! Et contre les inégalités ?** par Alain Beitone et Estelle Hemdane.

[www.democratisation-scolaire.fr/spip.php?article230](http://www.democratisation-scolaire.fr/spip.php?article230)

« Il n'y a pas lieu d'opposer l'analyse des discriminations et celle des inégalités de classes. S'agissant des inégalités scolaires, les travaux sérieux disponibles montrent que les facteurs liés à l'origine sociale (situation socio-professionnelle et formation scolaire des parents) sont les variables explicatives principales des inégalités scolaires. Par ailleurs, les travaux qui se centrent sur les dispositifs et les supports pédagogiques montrent qu'une norme pédagogique et didactique s'est progressivement imposée, conduisant à la domination d'une pédagogie invisible, source de malentendus pour les élèves issus des catégories populaires. Comme l'écrasante majorité des enfants issus de l'immigration appartiennent à ces catégories populaires, ils sont donc largement victimes de ces dispositifs pédagogiques. L'école devrait donc en premier lieu viser à une égalité dans les apprentissages en construisant des dispositifs destinés prioritairement aux enfants qui n'ont que l'école pour apprendre. »



Morgane Verviers  
@MorganeVerviers  
morgane.verviers@unsa-education.org



Denis Adam  
@denisadamunsa  
denis.adam@unsa-education.org

# Peut-on être pauvre et réussir à l'école ?

**Question dérangeante ? En tous cas, question utile ! Surtout lorsque comme l'UNSA Éducation, on postule l'éducabilité de toutes et tous. En invitant Jean-Paul Delahaye auteur du rapport « Grande pauvreté et réussite scolaire » et Marie-Aleth Gard, d'ATD Quart Monde, à son Conseil national des 14 et 15 septembre, la Fédération l'a ainsi réaffirmée.**

Mise au cœur de notre ambition éducative, l'enjeu est de taille et il y a urgence à agir.

En effet, alors que la détérioration de la situation économique aggrave la pauvreté des enfants, les comparaisons internationales montrent que la France est l'un des pays où l'origine sociale pèse le plus sur les destins scolaires.

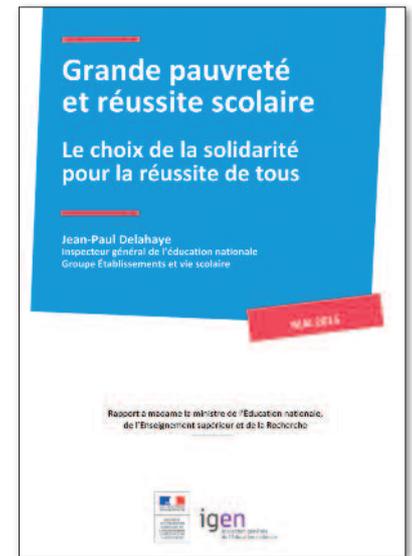
Plus de 20 ans après le rapport de Philippe Joutard qui, en 1992 publiait déjà « Grande pauvreté et réussite scolaire, changer de regard », cet échec de notre système éducatif nous est ainsi rappelé par Jean-Paul Delahaye.

Appuyé sur l'expertise des travaux du CESE<sup>(1)</sup> et d'ATD Quart Monde<sup>(2)</sup>, les 224 pages rendues à la Ministre en mai 2015, mettent également en avant

une série d'entretiens, la parole est donnée au terrain. La focale qui est faite sur la pauvreté, sur la réalité de la précarité sociale et de son impact sur la scolarité est percutante et nous interroge en tant qu'éducateurs, en tant que citoyen.

Notre société est-elle prête à dépasser les intérêts particuliers pour se rassembler derrière l'intérêt général ? Encore une question qui se pose à la lecture de ce rapport qui met en évidence - entre autres choses - la baisse des fonds sociaux. Ces crédits donnés aux établissements et destinés aux plus précaires ont été divisés par 2,3 entre 2001 et 2012.

Certes, et heureusement, tous les enfants pauvres n'échouent pas à l'École. Mais parmi ceux qui échouent à l'école, on retrouve massivement des enfants pauvres.



Le rapport interroge donc l'École qui, si elle n'est pas responsable des inégalités ou de leur concentration géographique, paraît dans l'incapacité d'être plus inclusive ; notamment en agissant sur l'évaluation, le système d'orientation ou encore la mise en œuvre des cycles d'enseignement.

Véritable feuille de route pour approfondir la loi de Refondation de l'École et l'engagement social qui lui donne pleinement son sens, les propositions qui sont faites ne sont pas seulement sociales mais aussi et surtout pédagogiques. La conclusion est sans appel, il ne s'agit pas d'égalité des chances mais de travailler à l'égalité des droits.

<sup>(1)</sup> CESE : Conseil économique social et environnemental  
<sup>(2)</sup> ATD Quart Monde : Agir Tous pour la Dignité Quart Monde



CINEMATHEQUE



VENEZ VOIR AVEC  
QUELLE MACHINE  
BUSTER KEATON A  
FABRIQUÉ DU RIRE

EXPO DU 05/10/2016 AU 29/01/2017

## DE MÉLIES À LA 3D : LA MACHINE CINÉMA

Dès la classe de 6<sup>ème</sup>, visites guidées, parcours thématiques,  
journées pratiques pour découvrir les grandes évolutions  
techniques qui ont fait le cinéma

CINEMATHEQUE.FR

Buster Keaton dans *The Cameraman*, Edward Sedgwick et Buster Keaton,  
MGM, 1928. Photog. Clarence Sinclair Bull. Coll. Cinémathèque française/DR



Grands mécènes de La Cinémathèque française



Ami de La Cinémathèque française



Grâce au mécénat de



# Fonction Publique

## Amélioration des carrières : tout mettre en œuvre avant le printemps !

**L'année scolaire et universitaire qui s'ouvre doit être celle de la concrétisation du protocole sur le parcours professionnel, les carrières et les rémunérations (dit PPCR) et toutes ses déclinaisons.**

L'UNSA s'est engagée sur ce protocole afin d'obtenir une amélioration des carrières et des rémunérations des agents. L'ensemble des textes nécessaires doit absolument être publié avant le printemps 2017. C'est l'une de nos exigences. Cette revalorisation significative des carrières des agents ne peut rester au milieu du gué et doit se concrétiser entièrement. Par ailleurs, nous serons très vigilants au suivi des transpositions de cet accord pour toutes les catégories concernées (cf. encadré).

Très concrètement, au mois de janvier 2017, l'ensemble des collègues vont bénéficier de points d'indice supplémentaires qui augmenteront leur salaire annuel.

Pour les catégories dites « types » (filière administrative), les mesures sont clairement identifiées dans le protocole : nombre de points d'indice supplémentaire par échelon, par grade et calendrier. Pour les autres, les transpositions sont précisées dans des textes spécifiques parus ou à paraître au journal officiel.

Le transfert d'une partie des primes en points, déjà effectué pour les catégories B et les infirmières, va également se faire pour les autres corps en janvier.

### Déroulement de carrière et changement de grade

Le protocole PPCR prévoit également que les agents puissent dérouler une carrière sur deux grades. C'est l'un des chantiers importants qui doit

être suivi corps par corps mais également de manière globale.

Le passage d'échelon sera désormais automatique et à durée fixe pour tous les corps. La prise en compte de la valeur professionnelle va cependant venir accélérer la carrière de certains collègues à plusieurs moments. Ces discussions sont plus ou moins avancées selon les corps. L'UNSA Éducation et ses syndicats sont mobilisés au niveau des ministères concernés et de la Fonction publique. Les ratios de changement de grade doivent également progresser rapidement afin de permettre un déroulé de carrière sur deux grades.

Même s'il arrive tardivement dans ce quinquennat, ce dossier des revalorisations des carrières des fonctionnaires est une avancée essentielle que l'UNSA a contribué à obtenir. C'est la raison pour laquelle nous sommes exigeants sur sa mise en œuvre.

Vous pouvez retrouver sur notre site l'ensemble des informations disponibles et les coordonnées des syndicats qui pourront vous renseigner au mieux sur votre situation.



# Fonction Publique



## Enfin une revalorisation de notre rémunération

En effet, depuis le 1er juillet 2016, notre rémunération a augmenté. Certes, seulement de 0,6%, mais la suivante est déjà actée et aura lieu en février 2017 et fera progresser notre pouvoir d'achat.

Par ailleurs, le transfert d'une partie des primes en points d'indice sera effectif pour l'ensemble des collègues à partir de janvier 2017. Pas d'impact sur notre rémunération mensuelle, en revanche, cela améliore le montant de notre future retraite.

## Pour les enseignants, le PPCR s'appliquera en janvier 2017

C'est une hausse de la rémunération et une amélioration de la carrière avec notamment la création d'un troisième grade, un avancement à rythme unique et une refonte de l'évaluation (chantier encore en cours). Quatre rendez-vous de carrière permettront d'éventuelles accélérations de carrière par des changements de grade ou d'échelon plus rapide.

<sup>(1)</sup> ITRF : Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation

## Et pour les autres corps c'est quand ?

L'UNSA Éducation et ses syndicats concernés sont mobilisés pour faire avancer la revalorisation de plusieurs corps qui doit découler du PPCR :

D'abord, les personnels ITRF <sup>(1)</sup> pour lesquels on annonce des propositions pour l'automne. Ensuite, les enseignants-chercheurs et les personnels de direction se voient directement impactés par la revalorisation des grilles enseignantes et en particulier celles des agrégés. Des propositions doivent être faites rapidement pour ces personnels. Les médecins scolaires devront également faire l'objet d'un réexamen de leur situation avec la création d'un troisième grade.

Enfin, les personnels techniques et pédagogiques de Jeunesse et Sports, dont les grilles sont homothétiques à celles des enseignants, doivent se voir appliquer une transposition identique.

Toujours dans le cadre du protocole, il faut également finaliser le passage en catégorie A des assistantes de service social. L'UNSA a exigé que ce dossier s'ouvre avant la fin 2016.



Frédéric Marchand

@FMarchandfred

frederic.marchand@unsa-education.org

# Personnels & Éducation

## 9 médailles sur 15 pour l'UNSA Éducation, *la force positive*

**Un nouveau Comité technique ministériel (CTM) a été élu le 30 juin dernier suite à l'annulation des élections par le Tribunal administratif. Une fois de plus, l'UNSA Éducation et ses syndicats se sont taillés la part du lion en remportant 9 sièges sur 15.**

Le 7 janvier dernier, le Tribunal administratif de Paris avait annulé l'élection du CTM Jeunesse et Sports de décembre 2014. Il avait en effet relevé de trop nombreuses irrégularités dans son organisation par la DRH des ministères sociaux. Le ministère a donc dû organiser une nouvelle élection qui a eu lieu le 30 juin dernier.

Le CTM est l'instance majeure de dialogue social qui examine, par exemple, toutes les décisions importantes comme les décrets et les modifications statutaires.

Les électeurs ont massivement reconduit l'UNSA Éducation comme première organisation représentative du ministère de la Jeunesse et des Sports en lui accordant 9 sièges sur les 15 que compte ce CTM.

Notre fédération et ses syndicats caracolent en tête avec 51% des voix, très loin devant les autres (Cf. tableau).

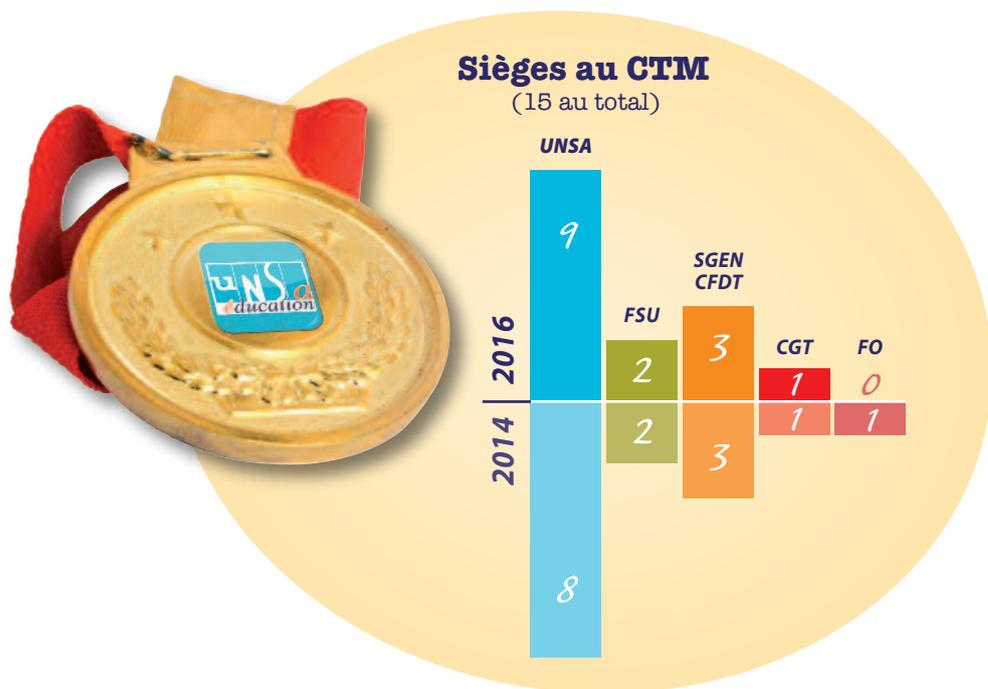
Le pourcentage de voix obtenu par l'UNSA Éducation atteint même 67,3% dans les DRJSCS et les DDCS/PP et 61% à l'Administration centrale.

Forces positives du dialogue social, l'UNSA Éducation et ses syndicats ont toujours milité pour que cette instance soit un véritable lieu de débat et de négociation, ce que les ministres successifs ont toujours refusé.

L'UNSA Éducation a pourtant continué avec force et conviction à porter les mandats que ses électeurs lui ont confiés en défendant pied à pied l'ancrage éducatif du ministère. Ces derniers lui ont confirmé à nouveau leur confiance.

En juin, l'UNSA Éducation avait lancé un questionnaire baptisé « *Jeunesse et Sports s'exprime* » auquel près de 500 collègues ont répondu en confirmant très largement les mandats portés par notre Fédération.

Résultats du questionnaire :  
[http://bit.ly/UNSA\\_questionnaireJS](http://bit.ly/UNSA_questionnaireJS)



*Samy Driss*

@DrissSamy

samy.driss@unsa-education.org



# OFFRE MÉTIER DE L'ÉDUCATION

Insultes, agressions, accidents...  
contre les risques du métier,  
vous avez prévu quoi ?

- L'Autonome de Solidarité Laïque connaît les risques de votre métier et c'est pour cela qu'elle a créé en partenariat avec la MAIF l'Offre Métiers de l'Éducation. Quel que soit le risque auquel vous êtes exposé(e), l'Offre Métiers de l'Éducation vous couvre dans 100% des cas.

**DÉFENSE DE VOS DROITS ET RESPONSABILITÉS**  
**PROTECTION DES DOMMAGES CORPORELS**  
**SOUTIEN IMMÉDIAT**

- **Bénéficiez du soutien de notre réseau de collègues-militants.**

Exercer son métier en tant que personnel de l'éducation n'est pas tous les jours facile. En cas d'agression morale ou physique nos 50 000 collègues-militants sont à vos côtés pour vous soutenir. Ils sauront vous écouter, prendre la mesure de vos difficultés et mettront tout en œuvre pour vous aider à retrouver un avenir professionnel serein.



[www.autonome-solidarite.fr](http://www.autonome-solidarite.fr)

[www.maif.fr/offreeducation](http://www.maif.fr/offreeducation)



assureur militant

# Personnels



## L'action sociale pour vous

*L'action sociale est destinée à accompagner et à aider les agents aux différentes étapes de leur vie professionnelle, elle contribue à leur bien être personnel et permet d'améliorer leurs conditions de vie.*

**D**es délégués UNSA Éducation siègent dans les organismes consultatifs d'action sociale : sections régionales d'action sociale (SRIAS) auprès des préfets, commissions académiques et départementales d'action sociale (CAAS, CDAS) auprès des recteurs et DASEN au MENESR, ...  
Les prestations d'action sociale sont constituées, notamment, d'aides financières, consenties aux agents en

fonction de critères liés à leur situation de famille et de ressources : les secours, les prêts à court terme et sans intérêt.

Ces aides sont attribuées après entretien et constitution d'un dossier avec l'assistant de service social et avis de la commission concernée.

Les prestations d'action sociale individuelles sont versées par l'employeur.

Les prestations sont :

- soit ministérielles : elles reposent principalement sur l'action sociale académique (ASIA) qui a pour objet de répondre à des objectifs nationaux et à tenir compte du contexte particulier de chaque académie (logement, vacances, sports, études, culture,...) ;
- soit interministérielles : restauration, logement, crèche, handicap,...

Les personnels des établissements publics nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement peuvent bénéficier de certaines prestations interministérielles sous réserve du règlement d'une contribution financière au prorata du nombre d'agents concernés.

En cas de difficultés, contactez nos représentants UNSA Éducation siégeant dans ces instances.

### Bon départ pour la prime d'activité

*Cette prestation remplace la prime pour l'emploi et le RSA activité. Elle bénéficie déjà à plus de 2,3 millions de travailleurs et permet de soutenir le pouvoir d'achat des personnes aux revenus modestes.*

*Plusieurs conditions sont à remplir pour y prétendre : avoir plus de 18 ans, travailler, avoir des revenus inférieure à 1500 € pour une personne seule.*

**Je fais une simulation**

Pour savoir si vous y avez droit, la CAF met à votre disposition un simulateur : <http://bit.ly/1TZmG00>



*Monique Nicolas*

@UNSA\_Education  
monique.nicolas@unsa-education.org

# Personnels

**Une question,  
un doute,  
besoin de  
comprendre :  
demandez  
les Mémentos  
UNSA Éducation**

Vous souhaitez un document complet de quelques pages avec les éléments de base de votre rémunération nette ? Demandez nous le **Mémento « Ma rémunération »** de l'UNSA Éducation. Si vous avez une question sur les comités hygiène, sécurité et conditions de travail, demandez notre mémento « Le CHSCT ».

Suivez ce lien pour vous les procurer :  
[http://bit.ly/UNSA\\_Mementos](http://bit.ly/UNSA_Mementos)  
Ou scannez ce FlashCode :



**Le prochain numéro  
« Mes aides sociales »  
pour sept-oct 2016**



**PASS  
Éducation :  
250 000  
collègues  
de plus en  
bénéficieront**



**L'action continue de l'UNSA Éducation vient de permettre l'extension du PASS à tous les personnels de l'Éducation nationale travaillant en EPLE et écoles. Cela répond en grande partie à une exigence que nous portons depuis 2012.**

**C'**est une marque de reconnaissance que nous attendions et une avancée vers l'égalité dignité des différents professionnels de l'Éducation.

L'UNSA Éducation avait interpellé la Ministre et lancé une pétition en 2014 pour la généralisation du **PASS Éducation**. Celui-ci permet d'accéder gratuitement aux collections permanentes des musées et monuments nationaux.

Si nous regrettons que, pour l'heure, son extension ne soit pas totale, cette décision qui va concerner plus de 250 000 per-

sonnes est très positive. Elle entrera en application à partir de janvier 2017.

Au total, ce sont 1,1 million de collègues qui vont bénéficier du **PASS Éducation**.

Nous saluons cette avancée permise par la mobilisation de l'UNSA Éducation et des 10 000 signataires de notre pétition « **PASS Éducation, pas d'exclus !** ». Nous continuerons cependant à agir pour que l'ensemble des personnels en bénéficie.

*Emmanuel Margerildon*

@EMargerildon  
[emmanuel.margerildon@unsa-education.org](mailto:emmanuel.margerildon@unsa-education.org)





## Défendre la liberté !

*L'ordonnance du Conseil d'État, rendue vendredi 26 août a permis de mettre un terme au débat le plus bruyant et clivant du mois d'Août.*

**E**n annulant l'arrêté pris par la commune de Villeneuve-Coublet qui interdisait l'usage de la plage aux femmes trop habillées ou voilées considérant que cette tenue était pour des raisons de laïcité,

d'hygiène ou d'ordre public, inappropriée, le Conseil d'État a rappelé que le port du voile, d'une soutane dans la rue, ou le port du « burkini », d'une jupe ou d'un pantalon n'est pas une entrave à la loi de 1905. C'est une satisfaction pour l'UNSA Éducation que le principe de laïcité ne puisse être invoqué pour interdire une tenue à un cito-

yen qui n'exerce aucune mission de service public. Il est en effet ici question des libertés individuelles de chacun : jusqu'où risque-t-on d'aller pour vérifier qu'une tenue est conforme aux bonnes mœurs ?

Pour l'UNSA Éducation, il n'est pas possible d'interdire ce qui paraît contraire à nos conceptions de la liberté, de l'égalité et de la fraternité républicaines.

La laïcité ne peut être utilisée pour en faire un vecteur d'exclusion.

## Annulation de subvention au privé

Suite à l'action de l'UNSA Éducation et du Comité départemental d'action laïque 49 (CDAL), le Tribunal administratif de Nantes a annulé la délibération du Conseil général de Maine et Loire de décembre 2013 qui accordait une subvention de 125 000 euros à la Direction diocésaine pour financer un service de soutien psychologique aux élèves de l'enseignement privé. La délibération a été annulée au motif qu'elle ne respectait pas la règle qui veut le conseil départemental ne finance que les collèges et qu'il n'était pas possible de savoir si ce service servirait également aux élèves de primaire ou des lycées. Une victoire pour les militants laïques qui seront vigilants sur l'effectivité du remboursement de cette somme. L'UNSA Éducation et le CDAL 49 proposent que cet argent soit la base de départ pour la construction d'un Collège public à Beaupréau.



*Karine Autissier*

@KAutissier

karine.autissier@unsa-education.org



## Prévenir les stéréotypes

**Le 15 juin dernier, le Haut Conseil à l'Égalité (HCEfh) a rendu son rapport sur l'état de l'éducation à la sexualité en France et les résultats ne sont pas bons...**

« **S**eule une toute petite minorité » des 12 millions d'élèves ont bénéficié de séances annuelles d'éducation à la sexualité, alors que la loi de 2001 en instaure trois par an. Tel est le constat que fait le HCEfh sur l'éducation à la sexualité. Mais, hélas, ce constat n'est pas nouveau puisqu'en 2012 le ministère de l'Éducation nationale annonçait son intention « de relancer le dispositif d'éducation à la sexualité ». Mais voilà, les polémiques autour des ABCD de l'égalité ont mis un frein à l'élan ministériel.

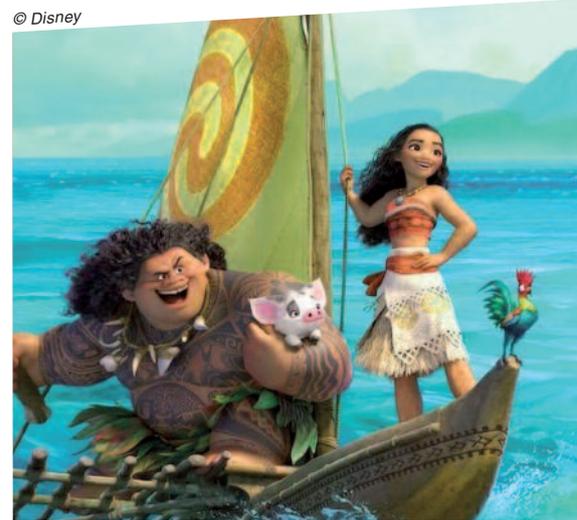
À cela s'ajoute, comme l'a constaté le HCEfh, le déficit de formation des enseignants et des personnels sur le sujet, « un manque de moyens financiers, de disponibilité du personnel et la difficile gestion des emplois du temps ».

Et comme le note le rapport, en l'absence d'informations, les jeunes se tournent vers internet et ils y trouvent trop souvent des informations erronées, moralisatrices ou alors pornographiques.

Pourtant l'éducation à la sexualité est un levier essentiel dans la lutte contre les stéréotypes sexistes, les violences sexuelles, le harcèlement. Elle contribue également à la construction de la personne et de l'éducation du citoyen. Car le rapport met en avant des chiffres inquiétants : « 7,5% des filles déclarent avoir été victimes, à l'école, de voyeurisme, de caresses ou de baisers forcés et une jeune femme sur dix de moins de 20 ans déclare avoir été agressée sexuellement au cours de sa vie. » Ces violences sexistes trouvent un écho démultiplié sur les réseaux sociaux : 1 collégienne sur 5 est victime de cyberviolence.

Pour l'UNSA Éducation, les recommandations de ce rapport sont essentielles, nous espérons qu'elles seront suivies d'effets...

© Disney



## Buzz...

Le buzz est déjà créé autour du prochain dessin-animé de Walt Disney « Vaiana » : l'héroïne ne tombera amoureuse d'aucun prince charmant dès le premier regard ! D'ailleurs elle ne vivra aucune histoire d'amour puisque l'intrigue racontera l'histoire d'une jeune femme partant à l'aventure afin d'accomplir le destin de ses ancêtres. Les studios Disney feront-ils reculer le cliché de la princesse attendant son prince ? À vérifier fin novembre dans les salles.



*Karine Autissier*

@KAutissier

karine.autissier@unsa-education.org

# Un été actif pour l'action éducative internationale



## L'enseignement public gratuit et de qualité mis en avant au Forum social mondial

« Un autre monde est possible grâce à un enseignement public pour toutes et tous gratuit, universel et de qualité ». *Tel était le message clé lancé par la communauté éducative à l'occasion du Forum social mondial 2016 qui s'est tenu du 9 au 14 août à Montréal, au Canada.*



Internationale de l'Éducation

## L'éducation pour relever les défis mondiaux

« L'éducation de qualité ne va pas de soi, elle nécessite des professionnels qualifiés, formés et bien encadrés. La société doit valoriser ses enseignantes et enseignants, respecter leur autonomie et les écouter par l'intermédiaire des institutions de négociation collective » a déclaré, lors de la Conférence annuelle de l'Organisation internationale du Travail à Genève, la Secrétaire générale adjointe de l'IE. Elle a également attiré l'attention sur l'augmentation inquiétante du travail précaire des enseignant-e-s et des autres personnels de l'éducation ainsi que sur la poussée généralisée de la privatisation et de la déprofessionnalisation du secteur.

## L'enseignement secondaire et supérieur pour toutes et tous en Europe

*Tel est l'objectif du partenariat conclu entre l'Internationale de l'Éducation, le Bureau d'organisation des syndicats d'élèves européens et l'Union des étudiants européens, au travers d'un programme d'action commun ayant pour ambition de faire progresser les Objectifs de développement durable dont l'enseignement est partie intégrante.*

*L'action commune entend assurer un égal accès à une éducation de qualité à tous les niveaux en Europe, un objectif qui n'est pas encore atteint. Le programme demande instamment aux gouvernements européens d'agir pour réaliser cet objectif d'ici 2030.*

Morgane Verviers

@MorganeVerviers

morgane.verviers@unsa-education.org



Denis Adam

@denisadamunsa

denis.adam@unsa-education.org



# ASSURANCE SCOLAIRE

Recommandée par la



La responsabilité civile ne couvre pas tout !

L'Assurance Scolaire MAE  
protège intégralement vos élèves.

## ENGAGEMENT N°3 : PROTÉGER CHAQUE MINUTE DE LA VIE DES ENFANTS

Une idée encore trop répandue laisse penser que la Responsabilité Civile suffit à protéger les enfants. C'est faux ! Elle les protège s'ils causent des dommages mais jamais lorsqu'ils sont victimes d'un accident.

L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves. Et c'est aussi une garantie pour vous, enseignants, dont la responsabilité peut parfois être engagée lorsqu'un accident survient et que votre élève n'est pas correctement assuré.

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE s'engage pour que chaque famille puisse faire face de manière égale aux conséquences d'un accident.

Tous nos engagements sur [mae.fr](http://mae.fr)



MON PREMIER ASSUREUR

Pour toute information, contactez la MAE de votre département.

## Les politiques de jeunesse en France avec *Patricia Loncle-Moriceau*

### Quelles sont les évolutions notables dans les politiques de jeunesse au cours des dix dernières années ?

La première évolution est la montée en charge de toutes les collectivités territoriales sur les questions de jeunesse. Jusqu'à, il y a une dizaine d'années, elles faisaient des choses, pas forcément affichées comme politiques de jeunesse mais intervenaient en direction des jeunes. Depuis 10 ans, on constate une systématisation de leurs interventions par des projets de politiques de jeunesse avec un cadre établi. Puis, et c'est paradoxal, il y a eu une reformulation, une clarification de l'intervention auprès des jeunes mais ça ne veut pas systématiquement dire un renforcement significatif des financements.

Cette montée en charge des collectivités territoriales de tous les échelons ne s'est pas nécessairement accompagnée d'une réflexion sur une articulation entre les différents niveaux. Tout le monde a bâti ses propres projets mais n'a pas pensé l'articulation avec les autres.

Enfin, en terme de formulation de contenus de politique publique, je dirais qu'on a eu une croissance significative des questions relatives à l'emploi des jeunes par rapport à ce qui pouvait être proposé précédemment. Les questions de l'emploi sont devenues une priorité.

### Comment s'articulent les différents niveaux de responsabilité entre l'Europe, l'État et les territoires ?

Ça ne s'articule pas très clairement, notamment entre l'Europe et les échelons nationaux et infranationaux en France.

Quand on regarde ce qui se passe en Europe, on voit des pays qui vont clairement faire référence aux recommandations de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe pour les intégrer dans leur cadre national. En France, au niveau de l'État, on connaît ces recommandations mais on n'a pas cette habitude d'y faire référence. Je pense qu'il y a un transfert des objectifs européens qui se fait vers la France mais de manière un peu implicite.

Ensuite, entre l'État et les territoires, il y a des articulations qui devraient s'effectuer et transiter par les DRJSCS, les DDCSPP et les collectivités territoriales. Ce que j'observe dans les terri-

toires avec lesquels je travaille, ce sont des relations un peu ambiguës. Entre les exécutifs des collectivités territoriales et les responsables de ces services ça ne fonctionne pas toujours très bien. Parfois même les exécutifs municipaux ou intercommunaux se construisent contre les services de l'État.

Par contre, je pense qu'au niveau opérationnel, c'est plus fluide. Par exemple, les établissements scolaires vont travailler avec les professionnels des quartiers qui interviennent en direction des jeunes. À ce niveau territorial de mise en œuvre de l'action publique, il semble que les articulations se font.

### Quelle est la place des politiques éducatives dans les politiques de jeunesse ?

Tout dépend comment on définit le champ de l'éducation. On peut considérer l'éducation formelle, non formelle et informelle : le formel étant ce qui émane de l'école, le non formel de l'éducation populaire et l'informel des jeunes eux-mêmes. Le côtoiement de ces domaines se fait depuis toujours, il n'y a donc pas une séparation très nette.

On voit bien que pendant longtemps l'Éducation nationale a eu tendance à



fonctionner de manière un peu autonome et que cela s'est infléchi progressivement au cours des dernières décennies.

On voit aussi des collectivités territoriales qui développaient de plus en plus leurs propres politiques éducatives, c'est à dire des politiques en lien avec les établissements scolaires. Je ne sais pas si on peut dire que les politiques éducatives sont dans les politiques de jeunesse mais elles sont très imbriquées. Cette imbrication pose des questions et n'est pas toujours simple parce que les professionnels des domaines de l'éducation et du non formel n'ont pas toujours exactement les mêmes logiques de fonctionnement ou référentiels de métier. Mais les réflexions autour de la question de l'emploi des jeunes, de la lutte

contre le décrochage scolaire sont extrêmement portées par tous les acteurs publics à tous les niveaux. Ils sont alors obligés de se rapprocher pour leur mise en œuvre. Le tissage se fait concrètement du fait de cette norme de l'emploi qui devient absolument centrale dans l'intervention auprès des jeunes. Les professionnels de la jeunesse ont résisté un petit moment en disant qu'ils ne devaient pas être concernés que par l'emploi, mais ils sont rattrapés par leurs financeurs qui leur imposent cela.

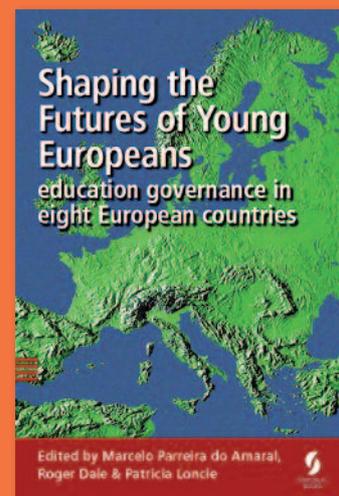
Retrouvez l'interview complète sur :  
[www.unsa-education.com](http://www.unsa-education.com)  
Rubrique Culture /  
À découvrir

Propos recueillis par  
*Christophe Guillet*

@chris\_guillet  
christophe.guillet@unsa-education.org



**Patricia Loncle-Moriceau** est chercheuse-enseignante à l'École des hautes études en santé publique de Rennes et titulaire de la Chaire de Recherche sur la jeunesse. Elle travaille sur les politiques publiques qui s'adressent à la jeunesse et qui sont mises en œuvre du niveau local au niveau européen). Par ailleurs, elle développe une analyse des fonctionnements des territoires sous l'angle des réseaux locaux d'acteurs. Son dernier ouvrage en anglais aborde les trajectoires éducatives en Europe : *Shaping the Futures of Young Europeans*.



**Shaping the Futures of Young Europeans education governance in eight European countries**

Edited by Marcelo Parreira Do Amaral, Roger Dale et Patricia Loncle  
2015 paperback - 188 pages.

# Cultur'actu

➤ Le choix de notre invitée Patricia Loncle-Moriceau



## Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse

Grâce à une enquête par observation dans des comités d'attribution du fonds d'aide aux jeunes, ce livre nous offre une plongée au cœur de l'État social pour comprendre le traitement qu'il réserve aux jeunes en difficulté. On y découvre des professionnels qui racontent des histoires d'insertion au passé, au présent et au futur, qui se posent des questions sur le bien-fondé des demandes d'aide financière, et qui évaluent les parcours comme les projets des jeunes.



## Projets innovants en faveur de la jeunesse

Ce programme national, financé par le Programme d'Investissements d'Avenir, a vocation à favoriser l'émergence et la structuration de politiques de jeunesse.

Le projet « **jeunes en TTTrans** » (transversalité, transitions, transformations) a pour objectif de mettre en œuvre une recherche-action portée par la Chaire de recherche sur la jeunesse de l'EHESP et visant au développement de politiques locales de jeunesse intégrées dans trois territoires bretons.

Il s'agit de mettre en place des politiques locales de jeunesse intersectorielles qui mettent en cohérence les différents échelons territoriaux pour mieux accompagner les transitions de la jeunesse vers l'âge adulte. Il met l'accent sur la participation des jeunes à toutes les étapes du projet qui vise à la simplification des procédures et à l'innovation dans les actions.

Projets innovants en faveur de la jeunesse :  
[www.gouvernement.fr/programme-investissements-avenir/projets-innovants-en-faveur-de-la-jeunesse](http://www.gouvernement.fr/programme-investissements-avenir/projets-innovants-en-faveur-de-la-jeunesse)  
Projet « jeunes en TTTrans » :  
<http://jett.org/>



## La place de la jeunesse dans le monde rural

C'est un des cinq sujets sur lequel travaille le **Conseil économique, social et environnemental (CESE)**. Le Premier ministre l'a saisi afin qu'il « apporte son expertise dans la compréhension des besoins et aspirations de cette jeunesse rurale » et qu'il propose de nouvelles voies d'action.

Le **CESE** est une assemblée constitutionnelle française composée de représentants sociaux (patronat, syndicats, associations) dans laquelle l'UNSA est représentée.



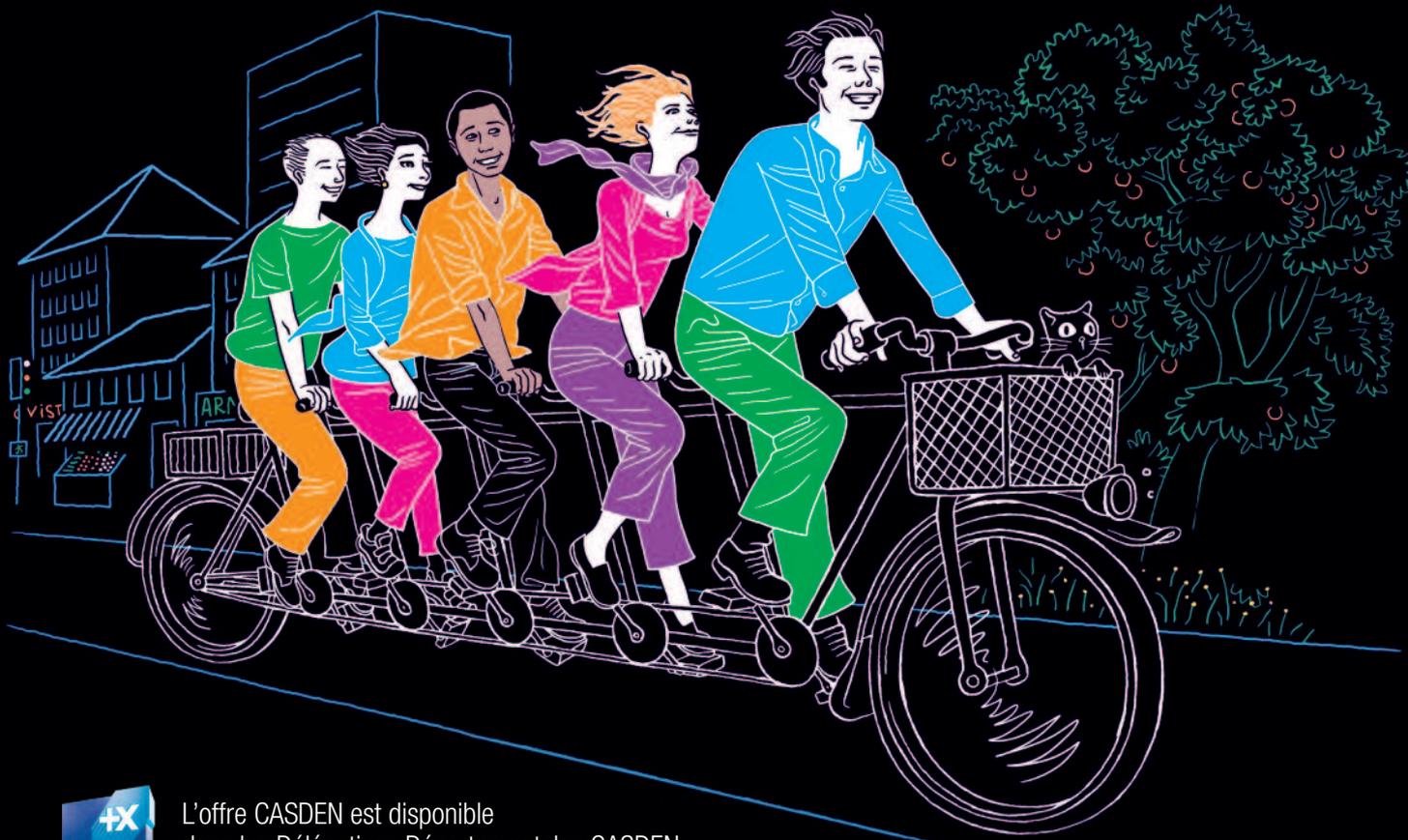
Christophe Guillet

@chris\_guillet  
[christophe.guillet@unsa-education.org](mailto:christophe.guillet@unsa-education.org)

# À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

Banque coopérative créée par des enseignants, la CASDEN repose sur un système alternatif et solidaire : la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun.

**Comme plus d'un million de Sociétaires, faites confiance à la CASDEN !**



L'offre CASDEN est disponible  
dans les Délégations Départementales CASDEN  
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur [casden.fr](http://casden.fr)

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)

**casden** 

BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique



mgen<sup>★</sup>

MUTUELLE  
SANTÉ  
PRÉVOYANCE

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI  
CHOISI  
MGEN

“ Quand on est sportif de haut niveau, la santé c'est essentiel. Et se sentir bien protégé est un réel avantage sur le chemin de la victoire. C'est pourquoi je ne m'entoure que des meilleurs. Pour son engagement, pour sa solidarité, pour la performance de sa protection santé et la qualité de son accompagnement, j'ai choisi MGEN.”

**MARTIN FOURCADE**, Champion du Monde  
et Champion Olympique de biathlon.

mgen.fr

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.